



MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS

UN(E) CHEF DE SERVICE MANIFESTATIONS & SENTIERS DE MONTAGNE

Poste permanent, temps plein, à pourvoir rapidement

Missions :

Assurer la gestion du service manifestations et sentiers de montagne. Prendre une part active dans les activités du service.

Activités principales :

- Organiser les manifestations en apportant les moyens humains, techniques et matériels nécessaires
- Organiser l'entretien des sentiers de montagnes et des divers parcours sportifs en fonction des saisons (sentiers raquettes, sentiers de randonnées, pistes VTT, via ferrata, parcours de santé, ...)
- Assurer l'entretien du front de neige du Bettex
- Veiller au strict respect des règles de sécurité, suivre les certifications du matériel, les habilitations et permis nécessaires aux activités du service
- Assurer le suivi administratif et financier du service, contrôler la conformité des documents administratifs, la gestion et l'engagement des dépenses
- Maîtriser les techniques de mise en œuvre des matériels, matériaux et équipements
- Estimer les travaux à réaliser, calculer l'enveloppe financière d'un projet (dépenses de fonctionnement)
- Programmer et coordonner les travaux d'aménagement, la réalisation de petits ouvrages liés à l'aménagement des espaces touristiques, et les faire exécuter
- Vérifier la conformité des prestations des entreprises
- Manager l'équipe (6 agents) et le renfort saisonnier (3 agents)
- Répartir le travail en fonction des contraintes techniques, humaines, et financières
- Préparer, participer et présenter des dossiers aux commissions compétentes (sentiers pédestres, VTT, sécurité des pistes, ...)
- Proposer de nouveaux parcours, sentiers. Assurer la projection des nouveaux projets et les faire valider aux élus, et les mettre en œuvre

Compétences requises :

- Capacité à coordonner et contrôler les travaux
- Esprit d'initiative
- Maîtrise de l'outil informatique
- Permis B indispensable.

Conditions :

- Agent de maîtrise (Cat C) / Technicien (Cat B)
- Astreintes hivernales
- Rémunération statutaire, régime indemnitaire, participation à mutuelle labellisée, tickets restaurant
- Poste à pourvoir rapidement



A Saint-Gervais, le 14 janvier 2019

Le Maire,
Conseiller départemental
du Canton du Mont-Blanc,

Jean-Marc PEILLEX